



## Grève du 13 janvier 2022

# Revendications



Depuis le **1<sup>er</sup> janvier 2017**, le foyer Monséjour connaît des problèmes d'absentéisme très importants dus essentiellement au **manque d'attractivité des métiers du médico-social** (salaire gelé et très bas, travail le week-end et les jours fériés...), avec **des conséquences directes sur les personnes que nous accompagnons (retard dans les soins au quotidien, accompagnement bâclé, PPAS en berne...)**.

Depuis cette date aucune reconnaissance de la direction et de la direction régionale, chaque fois que nous demandons une reconnaissance pour motiver l'équipe et compenser ces conditions de travail déplorables, la DR nous répond que de toutes les façons nous sommes payés pour nos missions ou d'autres excuses toutes aussi ridicules.

Lorsque la direction, pour nous donner un peu d'air, remplace les absents, ce qui provoque un déficit pour la première fois alors que **toutes les années précédentes** (au moins les 3 années précédentes) **les comptes sont excédentaires dont la moitié sur les salaires**, la Direction Régionale ne trouve rien d'autres pour nous faire "trimer" sans plus de reconnaissance, que de sortir une note de service pour ne plus remplacer la première personne absente pendant les 3 premiers jours.

Avec la crise sanitaire, inutile de dire que **la situation perdure et ne cesse de s'aggraver**. Aujourd'hui nous **travaillons quotidiennement à -2/-3 matin et soir. La nuit à 3 au lieu de 4** avec toujours des conséquences désastreuses pour les résidents.

**Ces conditions de travail permanentes provoquent des arrêts de travail en masse; des accidents du travail et des risques d'erreurs qui peuvent avoir des conséquences importantes.**

**Il est temps de dire "stop" nous n'en pouvons plus**

**Nous voulons**

- Paiement de toutes les heures non remplacées et des postes non pourvus sur toute l'année 2021 à tous les salariés et les intérimaires fidélisés en tenant compte du temps de présence.
- Vérification des modes de calcul et des sommes versées à chaque salarié par les élus.
- Annulation de la note de service sur la nouvelle politique de remplacement des personnes absentes du 01/10/2020.
- Remplacement dès le premier jour d'absence ou paiement de toutes les heures non remplacées aux personnes travaillant ce jour-là.
- Avance des variables dès le mois de janvier pris sur planning prévisionnel avec régularisations au mois suivant comme cela a toujours été fait

**CETTE GRÈVE SERA RECONDUCTIBLE TOUTES LES 24H**

**NOUS NE LÂCHERONS RIEN**